RIVIERE ISLE

Commune de

ANNESSE-ET-BEAULIEU
(PLANCHE NORD)

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

N

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

78.9
78.8
78.7
78.6
78.5
78.4
78.3
78.2
78.1
78.0
77.9
77.8
77.7
77.6
77.5
77.4
77.3
77.2
77.1
77.0
76.9
76.8
76.7
76.6
76.5
76.4
76.3
76.2
76.1
76.0
75.9
75.8
75.7
75.6
75.5
75.4
75.3
75.2
75.1
75.0
74.9
74.8
74.7
74.6
74.5
74.4
74.3
74.2
74.1
74.0
73.9

0 0,25 0,5
kilometres

RIVIERE ISLE

Commune de

ANNESSE-ET-BEAULIEU
(PLANCHE SUD)

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

0 — 0,25 — 0,5
kilometres

RIVIERE ISLE

Commune de

BASSILLAC

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

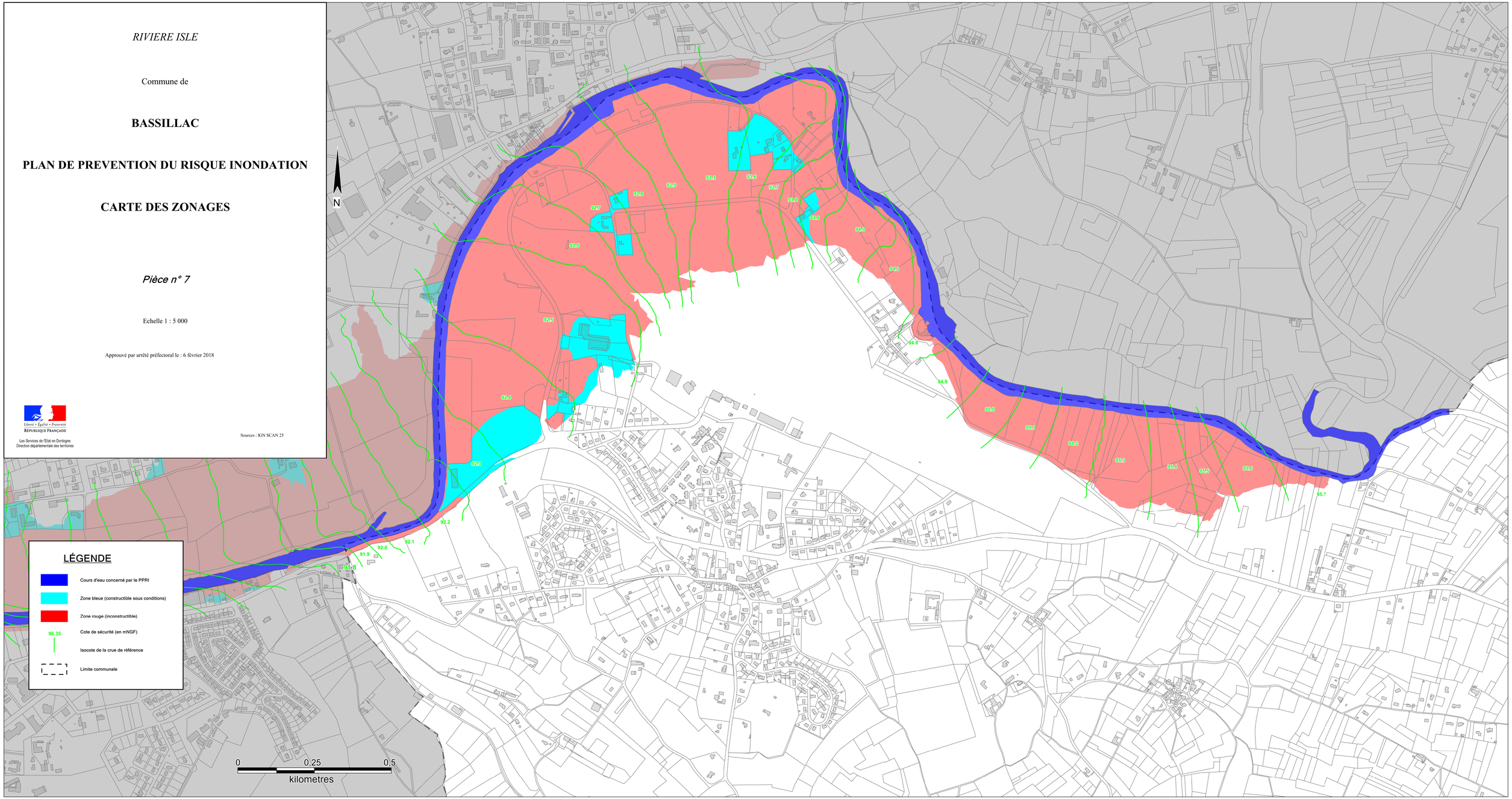

RIVIERE ISLE

Commune de

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE
(BOULAZAC)

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

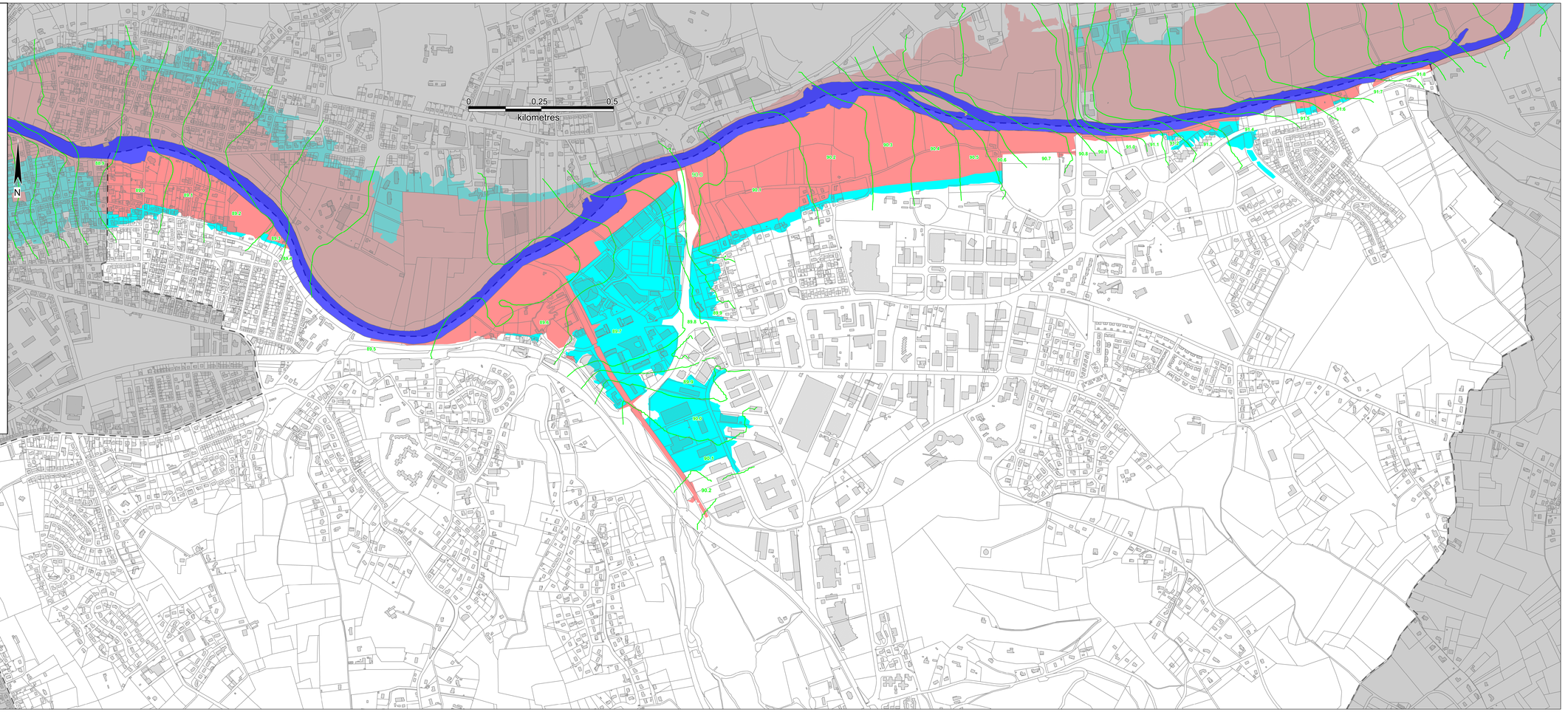

RIVIERE ISLE

Commune de

CHANCELADE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

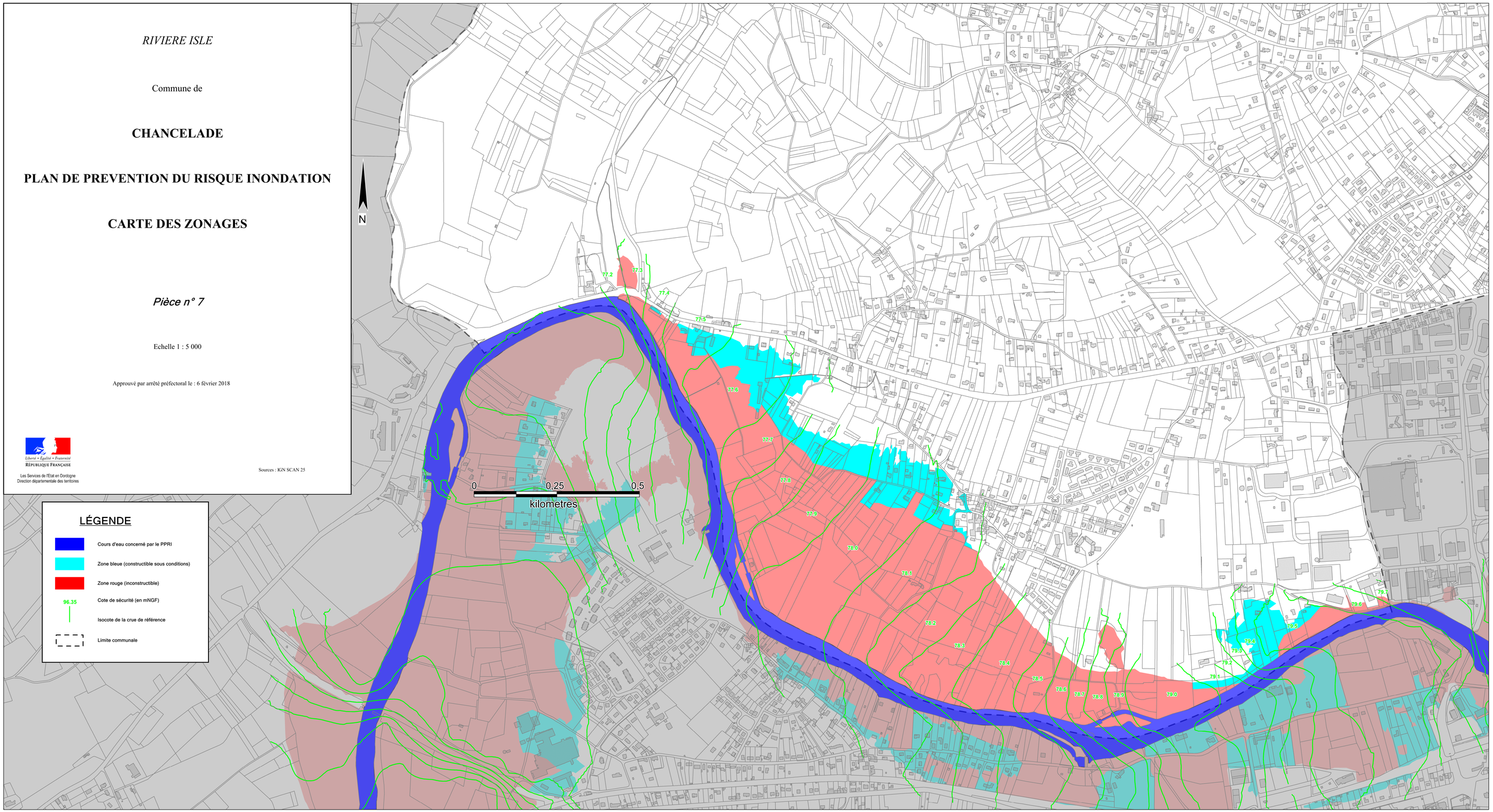

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

RIVIERE ISLE

Commune de

COULOUNIEIX-CHAMIERS

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

N

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

81.0 81.1 81.2 81.7 82.0 82.1 82.2 82.3 82.4 82.5 82.6 82.7 82.8 82.9 83.0 83.1 83.2 83.3 83.4 83.5 83.6 83.7 84.2 84.4 84.5 84.7 84.8 85.1 85.2 85.3 85.7 85.8 85.9 86.0 86.1 86.2

RIVIERE ISLE

Commune de

MARSAC-SUR-L'ISLE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

N

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

0 0.25 0.5
kilometres

RIVIERE ISLE

Commune de

MONTREM

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

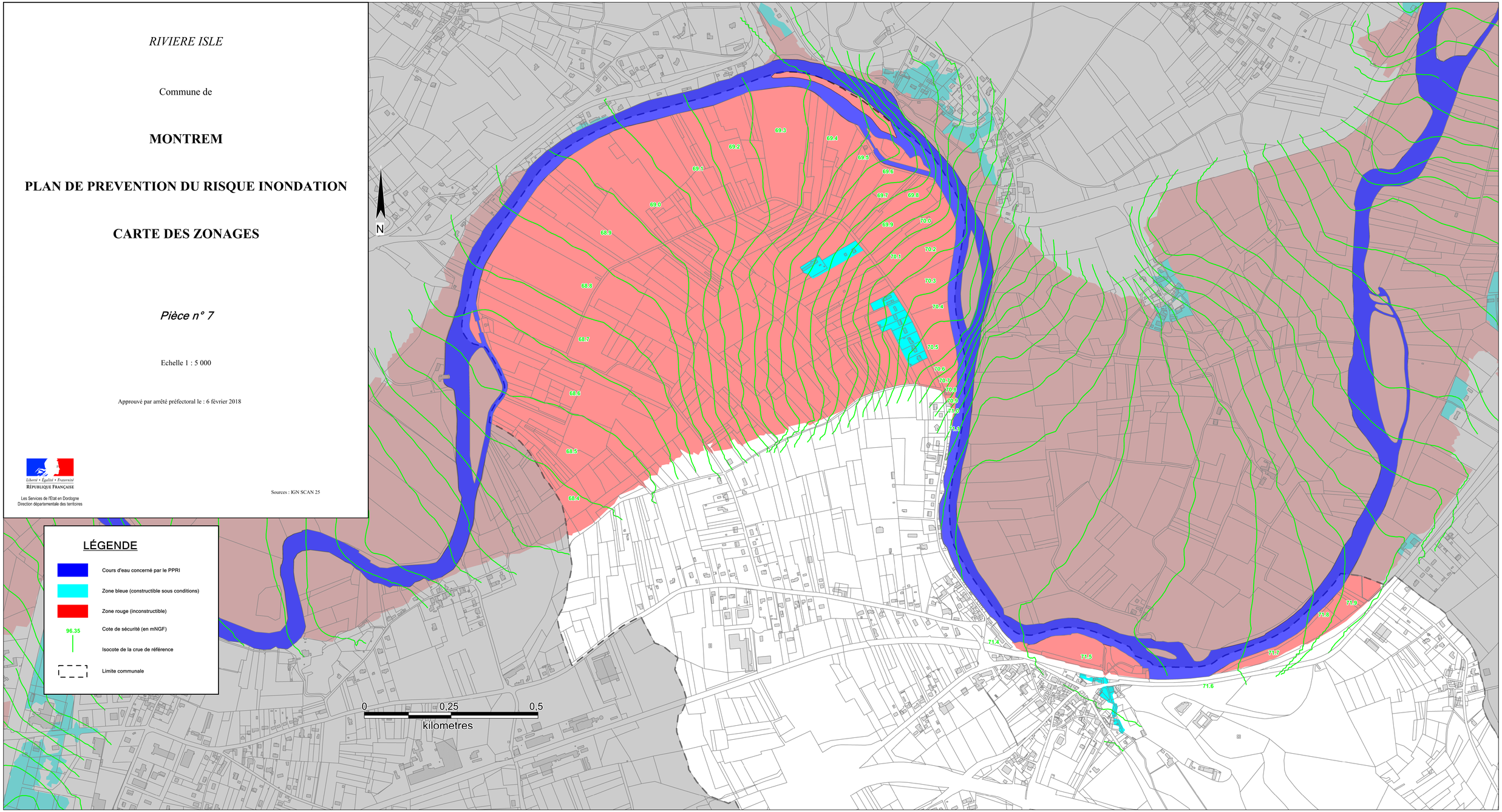

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

RIVIERE ISLE

Commune de

PERIGUEUX

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'État en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

N

0 0,25 0,5
kilometres

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone bleue foncée (constructible sous conditions - ZAC de la gare)
- Zone rouge (inconstructible)
- Zone rouge foncée (inconstructible - ZAC de la gare)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

RIVIERE ISLE

Commune de

RAZAC-SUR-L'ISLE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

N

0 0,25 0,5
kilometres

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

RIVIERE ISLE

Commune de

SAINT-ASTIER
(PLANCHE NORD)

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

N

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

0 0,25 0,5
kilometres

RIVIERE ISLE

Commune de

SAINT-ASTIER
(PLANCHE SUD)

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

66.1 66.0 65.9 65.8 65.7 65.6 65.5 65.4 65.3 65.2 65.1 65.0 64.9 64.8 64.7 64.6 64.5 64.4 64.3 64.2 64.1 64.0 63.9 63.8 63.7 63.6 63.5 63.4 63.3 63.2 63.1

0 0.25 0.5
kilometres

RIVIERE ISLE

Commune de

TRELISSAC

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

CARTE DES ZONAGES

Pièce n° 7

Echelle 1 : 5 000

Approuvé par arrêté préfectoral le : 6 février 2018

Liberté / Égalité / Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

Sources : IGN SCAN 25

N

LÉGENDE

- Cours d'eau concerné par le PPRI
- Zone bleue (constructible sous conditions)
- Zone rouge (inconstructible)
- 96.35 — Cote de sécurité (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

0 0.25 0.5
kilometres